

La liquidation d'Akers France condamne 245 emplois en Moselle et dans le Nord

by Usine Nouvelle - lundi, avril 04, 2016

<https://correspondances.fr/la-liquidation-akers-france-condamne-245-emplois-en-moselle-et-dans-le-nord/>

La liquidation, ce 30 mars, du sidérurgiste Akers a suscité stupeur et écœurement parmi les 245 salariés du groupe implanté à Thionville (Moselle) et à Berlaimont (Nord). Le tribunal de commerce de Thionville a écarté les trois offres de reprises en lice, condamnant à la disparition la dernière usine de cylindres laminés de France.

La Moselle a subi ce 30 mars 2016 une nouvelle extinction de forge, vécue d'autant plus douloureusement que l'usine Akers de Thionville, spécialisée dans la production de cylindres de laminoirs, était considérée comme un fleuron de la sidérurgie française. La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Thionville a prononcé la liquidation du groupe qui employait 165 salariés à Thionville et 80 salariés à Berlaimont (Nord) au terme de quatre mois de redressement judiciaire.

Le tribunal a écarté les trois offres de reprise en présence. Alain Vermesch, directeur du site de Thionville, et Thérèse Charderet proposaient de reprendre l'usine mosellane en se prévalaient de l'appui financier du groupe belge MP Diffusion et de possibles commandes du groupe ArcelorMittal pour proposer de faire repartir la forge mosellane avec 116 salariés. Dans le Nord, David Souilah comptait reprendre 60 % de l'effectif sur les deux sites. Le fonds d'investissement Green Elephant était également en lice. Mais lors de l'audience, aucun des candidats n'a été en mesure de démontrer ses capacités financières à assumer le passif de l'entreprise depuis son placement en redressement judiciaire.

Abonnés absents

Le groupe suédois Akers, qui apparaissait comme un sauveur en 1998 lors de sa reprise de trois forges françaises à Thionville, à Berlaimont et à Fraisse (Dordogne), s'est définitivement inscrit aux abonnés absents en annonçant, en novembre 2015, une reprise par le groupe américain Ampco-Pittsburgh n'incluant pas les usines de Thionville et de Berlaimont.

A Thionville, les salariés espèrent pouvoir honorer les dernières commandes avant d'être licenciés. Une lueur d'espoir est apparue en fin de matinée avec l'annonce par Patrick Weiten, président du conseil départemental de la Moselle et premier vice-président du conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne Lorraine, de la mobilisation de l'agence économique Moselle Développement pour identifier un nouveau repreneur.

Dans le Nord, l'entourage de Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, qui soutenait le projet de reprise de David Souilah, juge cette décision "*incompréhensible*" tandis que Jean-Pierre Deckuyper, secrétaire du comité d'entreprise de l'usine de Berlaimont, demande à ce que "*le juge revienne sur sa décision*".